

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Un Peuple - Un But - Une Foi

-----  
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT

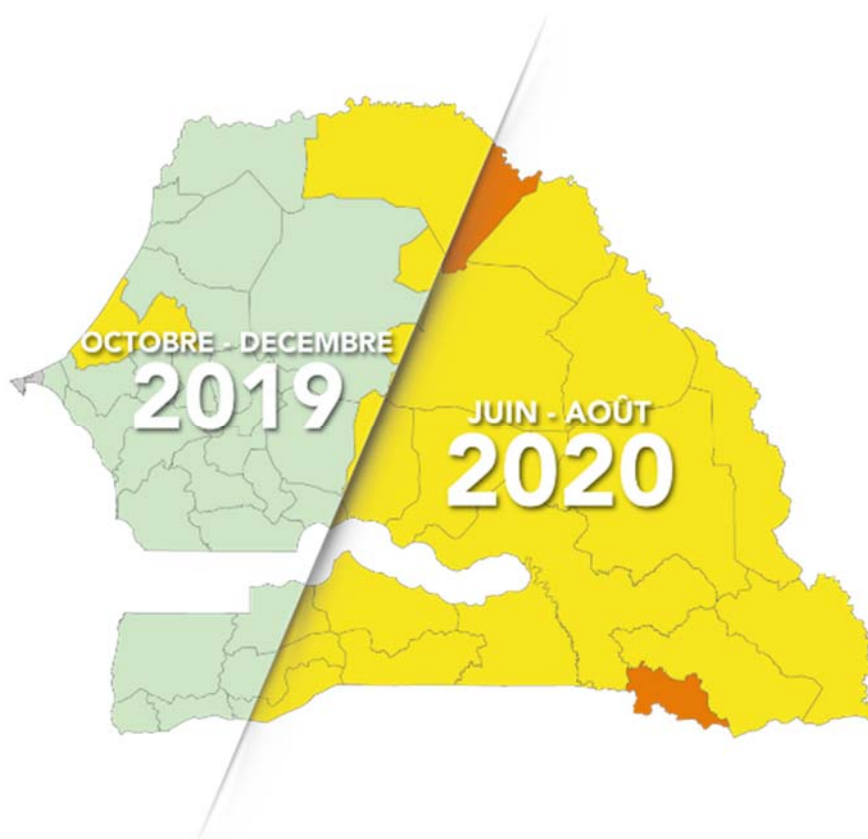


Secrétariat Exécutif du  
Conseil National de Sécurité Alimentaire

---

## PLAN NATIONAL DE RÉPONSE 2020

« À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DES  
POPULATIONS AFFECTÉES DANS LES RÉGIONS »



Janvier 2020



## TABLE DES MATIÈRES

FICHE SYNOPTIQUE DU PNR.....	4
<b>1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....</b>	<b>5</b>
<b>2. OBJET ET INTÉRÊT, BUT ET OBJECTIFS DU PNR.....</b>	<b>7</b>
<b>2.1 BUT DU PNR.....</b>	<b>7</b>
<b>2.2 OBJET ET INTÉRÊT.....</b>	<b>7</b>
<b>2.3 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES.....</b>	<b>7</b>
<b>3. STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PNR (PÉRIODE DE SOUDURE).....</b>	<b>8</b>
<b>3.1 MODALITÉS D'INTERVENTION DE LA RÉPONSE.....</b>	<b>8</b>
3.1.1 VOLET ASSISTANCE ALIMENTAIRE .....	8
3.1.1.1. Alimentation humaine .....	8
3.1.1.3. Modalité de mise en œuvre du volet pastoral .....	10
3.1.1.4 Coût de l'assistance du bétail .....	10
3.1.1.5 Calendrier de mise en œuvre du PNR 2020 de l'assistance alimentaire (indicatif).....	12
3.1.2 VOLET ASSISTANCE NUTRITIONNEL .....	13
<b>3.2 COORDINATION ET SUIVI ET ÉVALUATION DU PNR .....</b>	<b>13</b>

## **LISTE DES TABLEAUX**

<b>Tableau 1 :</b>	Populations en insécurité alimentaire pour la période courante (février-avril 2020) .....	6
<b>Tableau 2 :</b>	Coût global assistance alimentaire .....	9
<b>Tableau 3 :</b>	Bénéficiaires par département et modalité d'intervention phase projetée (juin à août 2020) .....	9
<b>Tableau 4 :</b>	Synthèse du financement global du PNR en période projetée juin à août 2020 .....	11

## FICHE SYNOPTIQUE DU PNR

<b>Nom du Plan</b>	Plan National de Riposte
<b>Tutelle</b>	Etat du Sénégal/SE-CNSA
<b>Partenaires</b>	Start Network (ACF, Plan Int., Word Vision, CRS, OXFAM, Save The Children)
<b>Période</b>	<b>1<sup>ère</sup> phase</b> : Février à juin 2020 <b>2<sup>ème</sup> phase</b> : juin à aout
<b>Coût total du PNR :</b> <b>20 191 565 800 FCFA</b> <b>(vingt-deux milliards deux cent soixante et un mille quatre cent quinze mille huit cent)</b>	<b>1<sup>ère</sup> étape</b> : <b>11 500 000 000</b> (onze milliards cinq cent millions) FCFA (Fonds ARC disponible) <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Etat</b> : <b>5 500 000 000 FCFA</b></li> <li>• <b>Partenaires</b> : <b>6000 000 000 FCFA</b></li> </ul> <b>2<sup>ème</sup> étape</b> : <b>8 691 565 800</b> (Gap à financer)
<b>But du Programme</b> 	Contribuer à protéger et soutenir les ménages en crise pour la période courante et ceux menacés d'entrer en crise pendant la période de soudure ou/et soulager ceux déjà entré en crise y compris le cheptel.
<b>Objectif et intérêt</b> 	Le PNR a pour objet de définir le cadre d'intervention de l'Etat et de ses partenaires à travers une assistance à apporter aux ménages en insécurité alimentaire et nutritionnelle, de même que l'opération sauvegarde du bétail durant la période de soudure 2020.
<b>Cibles</b>	☞ Populations en crise (phase 3 et 4) nécessitant une assistance immédiate ( <b>359 644 personnes pour la période février-avril</b> ) et en projetée ( <b>364 195 personnes en période de soudure juin à aout</b> ) ; ☞ 439 848 UBT à assister dont <b>69 281 UBT en période de soudure Bétail</b>

## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

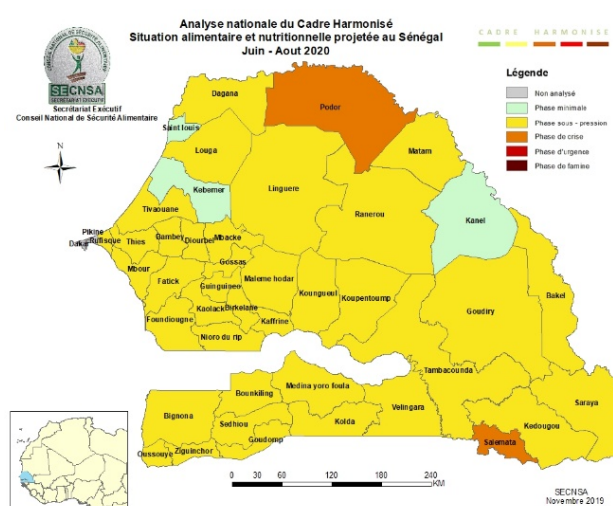
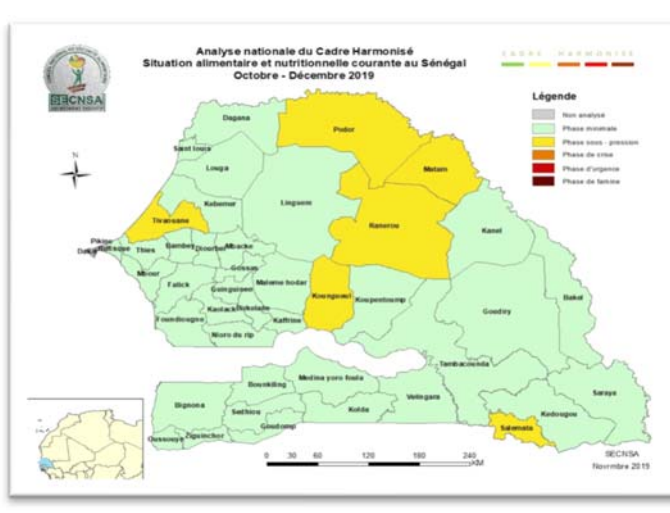
La campagne agricole 2019/2020 est marquée par une installation très tardive des pluies dans les zones de production agricole et d'élevage du nord au centre du pays mais également par une pluviométrie déficitaire sur 24 départements localisés au Nord, Centre et Sud du pays.

Les conclusions du Dispositif Régional de Prévention et de Gestion des Crises alimentaires (PREGEC) a présagé des conditions défavorables d'une bonne production fourragère notamment au Nord du Sénégal. Dans ces conclusions, le PREGEC précise que ces zones du Sénégal et de la Mauritanie enregistrent leur 3ème année consécutive de déficit fourrager, situation qui affectera certainement les moyens d'existence des ménages des zones concernées. Cela engendrera des départs précoces du bétail en transhumance vers les zones excédentaires (zones d'accueil) au centre et sud est, avec des conséquences dans les zones de transit et d'accueil. Ce qui se confirme au Sénégal où le bilan fourrager est déficitaire dans 21 départements notamment dans les départements pastoraux du nord (Matam : -44%, Podor : -37%, Louga : -55,7) affectant du coup 439 848 UBT.

Sur le plan alimentaire et nutritionnel, les conclusions de l'analyse du Cadre Harmonisé (CH) de novembre 2019 ont révélé que **359 644 personnes** sont en crise en période courante et **723 839** projetées en crise en période soudure (juin-juillet-août 2020).

**En situation projetée (juin à août 2020)**, la situation alimentaire des ménages pourrait connaître une légère dégradation si des actions urgentes ne sont pas prises. Les départements seraient en phase 3. En effet, sur les **723 839 personnes projetées en crise**, un effectif de **683 077 personnes** passerait en *phase crise* et **40 762 personnes** en *phase urgence*. Pour cette dernière catégorie, les départements de Podor (région de Saint-Louis) et de Salémata (région de Kédougou) totalisent à eux deux **28 255** en phase urgence (respectivement 26 029 personnes et 2 226 personnes pour Podor et Salémata).

Les cartes ci-après montrent la situation courante (octobre à décembre 2019) et projetée (juin à août 2020) des départements jugés à risque d'insécurité alimentaire.



Le tableau 1 donne des indications sur les régions et départements avec les populations touchées par l'insécurité alimentaire qui pourraient recevoir éventuellement une aide alimentaire d'urgence.

**Tableau 1 : Populations en insécurité alimentaire pour la période courante (février-avril 2020)**

Région	Départements	Population totale en 2019	Populations touchées	
			Estimation (novembre 2019)	Projetée (juin – août 2020)
<b>Dakar</b>	Rufisque	583 774	5 998	11 997
<b>Sédhiou</b>	Sédhiou	184 742	7 645	15 290
	Boukiling	177 706	5 515	12 869
	Goudomp	190 557	7 622	13 339
<b>Kolda</b>	Kolda	295 795	11 832	17 748
	Vélingara	334 746	17 271	27 634
	MYF	166 042	6 854	11 994
<b>Tambacounda</b>	Tambacounda	369 510	3 830	7 659
	Goudiry	141 853	2 940	4 411
	Koumpentoum	158 634	1 644	6 576
	Bakel	171 521	5 333	7 111
<b>Saint Louis</b>	Podor	433 811	26 029	99 777
	Dagana	282 804	5 656	11 312
	Saint Louis	346 926	6 939	10 408
<b>Matam</b>	Matam	342 164	10 265	17 108
	Kanel	299 471	11 979	20 963
	Ranérou	64 402	4 508	6 762
<b>Kaolack</b>	Kaolack	587 730	2 995	17 632
	Guinguinéo	138 506	2 770	20 776
	Nioro	429 198	4 192	8 384
<b>Diourbel</b>	Diourbel	322 762	6 455	12 910
	Bambey	360 380	10 811	18 019
	Mbacké	1 118 849	33 565	44 754
<b>Louga</b>	Linguère	285 743	11 430	17 145
	Louga	440 859	4 409	8 817
	Kébémér	306 043	15 302	24 483
<b>Ziguinchor</b>	Ziguinchor	299 364	9 276	15 460
	Bignona	304 535	9 436	15 727
	Oussouye	58 280	2 408	3 612
<b>Kédougou</b>	Kédougou	95 599	4 942	9 884
	Salémata	26 920	2 226	6 958
	Saraya	61 756	1 915	3 192
<b>Thiès</b>	Mbour	787 349	23 620	39 367
	Tivaouane	532 261	11 832	26 613
	Thiès	786 097	15 722	31 444
<b>Fatick</b>	Fatick	413 302	4 133	41 330
	Gossas	116 612	3 498	5 831
	Foundiougne	340 444	3 404	6 809
<b>Kaffrine</b>	Kaffrine	257 696	18 039	20 616
	Koungheul	202 803	8 112	10 140
	Birkilane	125 596	3 768	6 280
	Malem Hoddar	117 462	3 524	4 698
<b>TOTAL</b>		<b>12 962 929</b>	<b>359 644</b>	<b>723 839</b>

*Source : SECNSA résultats du CH de Novembre 2019*

**NB : il est important de signaler que parmi les 723 839 personnes projetées en crise, 359 644 personnes sont prises en charge par les fonds d'ARC en période courante (février à avril 2020). Pour rappel, les fonds ARC mis à contribution sont de 11 500 000 000 FCFA. Ce montant est déjà acquis et les interventions prévues seront réalisées par l'Etat et ses partenaires (Start Network). Le gap de personnes à assister en situation projetée (période de soudure) et estimé à 364 195 personnes, soit 45 524 ménages qui est concerné par ce présent PNR.**

## **2. OBJET ET INTÉRÊT, BUT ET OBJECTIFS DU PNR**

### **2.1 But du PNR**

Contribuer à protéger et soutenir les ménages en crise pour la période courante et ceux menacés d'entrer en crise pendant la période de soudure ou/et soulager ceux déjà entré en crise y compris le cheptel.

### **2.2 Objet et intérêt**

Le PNR a pour objet de définir le cadre d'intervention de l'Etat et de ses partenaires à travers une assistance à apporter aux ménages en insécurité alimentaire et nutritionnelle, de même que l'opération sauvegarde du bétail durant la période de soudure 2020.

### **2.3 Objectifs spécifiques**

Les objectifs spécifiques du PNR peuvent de décliner comme suit:

#### **☞ Assistance alimentaire**

- cibler 364 195 personnes vulnérables soit 45 524 ménages ;
- fournir de l'assistance alimentaire inconditionnelle à travers le transfert d'espèces (cash) et ou de vivres pour les ménages ciblés ;
- suivre et évaluer le PNR pour le volet assistance alimentaire.

#### **☞ Assistance pastorale**

- acquérir un stock d'urgence d'aliments de bétail pour 69 281 UBT ;
- assurer leur convoyage jusqu'aux zones sinistrées ;
- assurer une distribution efficace et transparente à travers le mécanisme de pérennisation mis en place ;
- veiller à ce que l'aliment parvienne aux troupeaux affectés.

### 3. STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PNR (période de soudure)

#### 3.1 Modalités d'intervention de la réponse

Le Plan National de Réponses englobe de façon consensuelle les interventions menées dans le pays par les acteurs étatiques et non étatiques pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

La réponse est avant tout multisectorielle car elle prend en compte aussi bien les importants secteurs tels que la sécurité alimentaire (alimentation humaine et animale) et la nutrition. Ce PNR comporte deux volets d'interventions :

- ☞ **Volet assistance alimentaire** : il concerne une distribution de vivres ou d'espèces (cash transfert) et d'aliments de bétail.
- ☞ **Volet nutrition** : cette partie concerne la prise en charge de la malnutrition des enfants de 0 à 59 mois et celle des femmes enceintes et allaitantes. Ce volet est mis en œuvre et coordonné par la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM) et la Division de l'Alimentation et de la Nutrition (DAN).

#### 3.1.1 Volet assistance alimentaire

##### 3.1.1.1. Alimentation humaine

Avec le PNR 2020, l'Etat et ses partenaires humanitaires assisteront les ménages ciblés suivant les critères liés à l'insécurité alimentaire aigüe. Cette assistance se fera sous forme de distribution d'argent liquide (Cash transfert) ou de vivres.

Ces distributions vont concerner les **364 195** personnes projetées en crise durant la période de soudure soient **45 524 ménages**.

L'assistance se fera suivant deux (2) scénarii. Quelque soit le scénario, le besoin pour une personne est évaluée à 5 000 CFA. Ce cout inclut pour la distribution de vivres, les frais de transport, de manutention, d'achat de riz, etc.). S'agissant du transfert de cash, le montant de l'assistance par personne correspond à cette somme.

##### Scénario 1 : distribution de vivres

Si l'on considère que chaque personne du ménage reçoit 15kg de riz/personne/mois, les besoins mensuels des **364 195** personnes sont estimés à 5 463 tonnes (les pertes sont à considérer), ce qui correspond à un tonnage global de **16,5 tonnes pour les trois (3) mois d'intervention**.

##### Scénario 2: distribution de cash (cash transfert)

Pour le cash transfert, il faudra considérer des frais de transfert (**1400 FCFA** pour les opérateurs mobiles).

Pour les deux (2) types de modalité d'intervention, le montant global de l'assistance alimentaire est évalué à **5 462 880 000 FCFA**, à raison de **1 820 960 000 FCFA** par mois.



**Tableau 2 : Coût global assistance alimentaire**

Désignation	Montant sur 3 mois (FCFA)
Ciblage des ménages bénéficiaires	85 000 000
Cash ou vivres alimentaires	5 462 880 000
Frais de transfert (cash transfert)	191 200 800
Suivi- évaluation et coordination de l'assistance	50 000 000
<b>Total</b>	<b>5 789 080 800</b>

**Tableau 3 : Bénéficiaires par département et modalité d'intervention phase projetée (juin à août 2020)**

Région	Départements	Besoin pour un mois (2 <sup>ème</sup> étape d'intervention)					Bénéficiaires total
		ETAT		PARTENAIRES			
		Vivre (Tonnes)	Bénéficiaires	Cash (FCFA)	Bénéficiaires	Acteurs	
<b>Dakar</b>	Rufisque						5 999
<b>Sédhiou</b>	Sédhiou						7 645
	Boukiling						7 354
	Goudomp						5 717
<b>Kolda</b>	Kolda						5 916
	Vélingara						10 363
	MYF						5 140
<b>Tambacounda</b>	Tambacounda						3 829
	Goudiry						1 471
	Koumpentoum						4 932
	Bakel						1 778
<b>Saint Louis</b>	Podor						73 748
	Dagana						5 656
	Saint Louis						3 469
<b>Matam</b>	Matam						6 843
	Kanel						8 984
	Ranérou						2 254
<b>Kaolack</b>	Kaolack						14 637
	Guinguiné						18 006
	Nioro						4 192
<b>Diourbel</b>	Diourbel						6 455
	Bambey						7 208
	Mbacké						11 189
<b>Louga</b>	Linguère						5 715
	Louga						4 408
	Kébémér						9 181
<b>Ziguinchor</b>	Ziguinchor						6 184
	Bignona						6 291
	Oussouye						1 204
<b>Kédougou</b>	Kédougou						4 942
	Salémata						4 732
	Saraya						1 277
<b>Thiès</b>	Mbour						15 747
	Tivaouane						14 781
	Thiès						15 722
<b>Fatick</b>	Fatick						37 197
	Gossas						2 333
	Foundiougne						3 405
<b>Kaffrine</b>	Kaffrine						2 577
	Koungheul						2 028
	Birkilane						2 512
	Malem Hoddar						1 174
<b>TOTAL</b>							<b>364 195</b>

### ***3.1.1.3. Modalité de mise en œuvre du volet pastoral***

Il s'agira d'acquérir de l'aliment de bétail auprès de fournisseurs, de le mettre à la disposition des commissions départementales qui le céderont aux éleveurs à un prix subventionné dont le taux sera fixé par les Autorités. Les recettes seront versées dans les comptes départementaux conformément aux dispositions du mécanisme de pérennisation d'auto-provisionnement des éleveurs mise en place et fonctionnel depuis 2012.

L'intervention consistera à apporter à cette cible un appui en aliments de bétail. Ce sera un apport d'un 1 kg d'aliment de bétail par UBT et par jour pour la période de soudure de 2 mois (mai et juin), avant l'installation de l'hivernage prochaine. Soixante neuf milles deux cent quatre vingt-un (**69 281 UBT**) seront pris en charge pour la période de soudure 2020 et vont concerner le noyau sensible du cheptel.

### ***3.1.1.4 Coût de l'assistance du bétail***

Le besoin alimentaire total pour cette cible est estimé à 15 581 tonnes d'aliments de bétail pour un montant global de deux milliards huit cent quatre vingt deux millions quatre cent quatre vingt cinq milles FCFA (2 882 485 000 FCFA).

Pour rappel, 10 810 tonnes d'aliments bétail sont couvertes par les fonds ARC à hauteur de deux milliards de FCFA (2 000 000 000 FCFA) pour l'intervention du mois de février 2020.

Le Ministère de l'Elevage et de la Production Animale (MEPA) veillera à l'identification des sacs d'aliments de bétail afin d'en faciliter le contrôle.

Au niveau national, les responsables du MEPA effectueront la surveillance dans tout le pays par le biais de tournées de surveillance et de contrôle.

Aux niveaux régional et local, le suivi sera effectué par les autorités administratives locales et les organisations professionnelles d'éleveurs (OPE) grâce aux commissions locales créées à cet effet.

Pour ce qui est de la vente, les autorités administratives superviseront les ventes et transmettront régulièrement les rapports, ainsi que le suivi des recettes de vente en relation avec la structure de finance.

Un plan de suivi/évaluation est mis en place avec comme indicateur le nombre réel d'animaux bénéficiaires/ par rapport au nombre ciblé.

Un montant de **20 000 000 FCFA** est prévu pour effectuer les deux missions de suivi des opérations.

Tableau 4 : Synthèse du financement global du PNR en période projetée juin à août 2020

Durée d'intervention du PNR 2019 des différents volets	Financement sollicité (FCFA)
Volet Assistance alimentaire sur 3 mois	5 789 080 800
Volet assistance pastoral sur 2 mois	2 902 485 000
<b>Total</b>	<b>8 691 565 800</b>



### 3.1.2 Volet assistance nutritionnel

Ce programme est détaillé par la CLM.

### 3.2 Coordination et suivi et évaluation du PNR

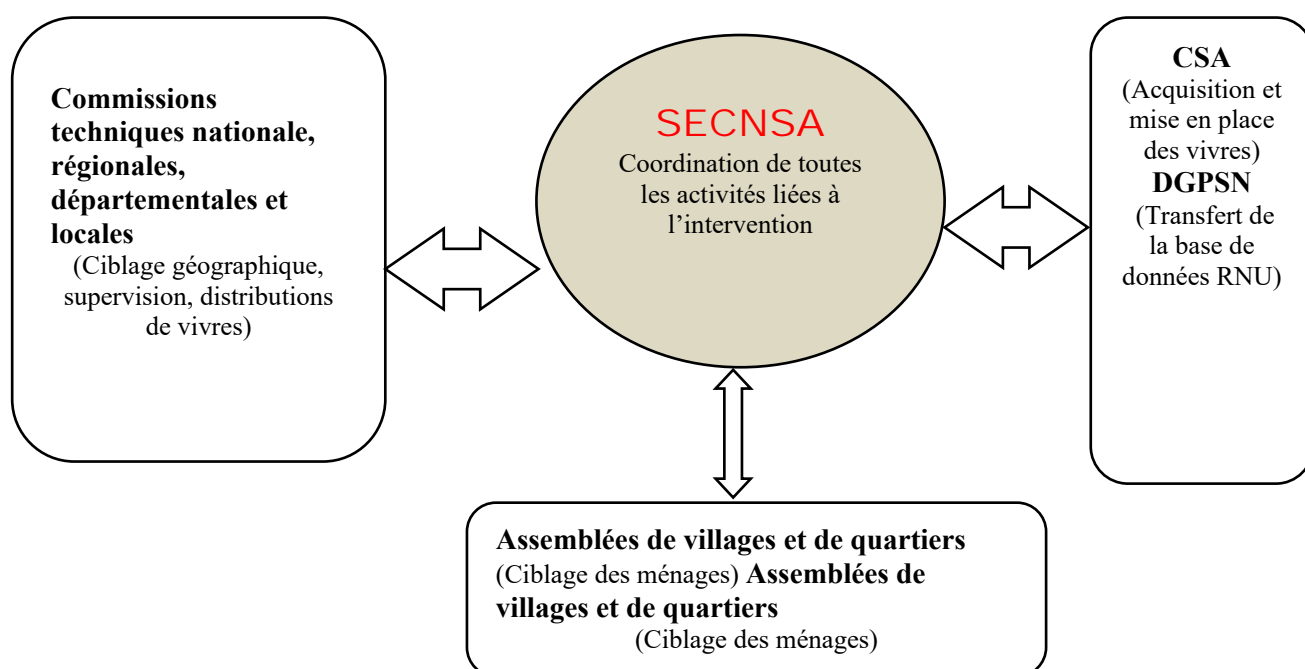
Un plan de suivi-évaluation est en cours d'élaboration pour une harmonisation des outils pour le volets assistances alimentaire. Ce plan global sera coordonné par le SECNSA et mis en œuvre dans l'ensemble des départements par le dispositif des Bureaux Régionaux de Sécurité Alimentaire (BRSA). Il sera prévu, des missions de supervision par le niveau central pour s'enquérir du bon déroulement de l'opération d'assistance alimentaire en plus des rapports de suivi qui seront produits par les BRSA. Ces différents produits seront consolidés par la DEPSE.

Dans le cadre du suivi, il sera mis sur pied un système de gestion des plaintes et de remontée des informations pour assurer la redevabilité envers les personnes assistées. Des rencontres seront régulièrement tenues avec l'ensemble des acteurs du niveau national comme régional pour faire le point sur l'état d'avancement de l'assistance alimentaire.

Le SECNSA est la structure responsable de la coordination des plans de riposte. Les autres parties prenantes sont le CSA, la DGPSN, la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM), le Ministère de la Santé et de l'Action sociale (MSAS), le Ministère de l'Elevage et des Productions animales (MEPA) avec la DIREL, les Comités régionaux et départements de Sécurité alimentaires (CRSA et CDSA), les partenaires techniques et financiers et les ONG.

Le tableau ci-dessous résume les principales activités à mener. Ces activités sont présentées dans un ordre chronologique.

#### Organigramme des principales structures concernées directement par l'intervention (assistance alimentaire)



## ANNEXE I

Financement de l'assistance (février 2020)

Le montant global du financement pour les **359 644** est estimé à **11 500 000 000 FCFA** pour la mise en œuvre du plan de réponse du mois de novembre 2019.

### Répartition du financement par intervenant et volet

Secteur d'intervention et Acteurs		Financement du besoin en urgence de la 1 <sup>ère</sup> étape d'intervention (FCFA)			Montant total (FCFA)	
		Nombre de bénéficiaires	Quantité (Tonnes)	Coût unitaire (FCFA)		
<b>1. Sécurité alimentaire</b>						
1.1. Alimentaire humaine	ETAT - SE-CNSA - CSA	Distribution du riz aux 148 867 personnes touchées sur les <b>359 644</b>	2 411		2 765 000 000	
	W VISION		-			
	ACF		40 802			
	CRS	Distribution du Cash aux 210 777 personnes touchées sur les <b>359 644</b>	44 376	-	5 000	6 000 000 000
	OXFAM		23 488	-		
	PLAN INT		51 174	-		
	SAVE THE C		25 331	-		
1.2. Alimentation animale	-ETAT - MEPA	Distribution d'aliments de bétail	10 810	185 000	2 000 000 000	
<b>2. Nutrition</b>						
Nutritionnel	ETAT	Prise en charge de la MAM (6-59 mois)				
	- CLM	Prise en charge de la MAS (6-59 mois)			450 000 000	
	- MSAS (DAN)	Prise en charge MAM femmes enceintes et allaitantes				
<b>3. Gestion de la mise en œuvre</b>						
Ciblage des ménages					50 000 000	
Coordination, communication et Suivi-évaluation					235 000 000	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>11 500 000 000</b>	

## ANNEXE 2

**Tableaux.** Données sur la population animale des zones affectées, le noyau sensible et l'estimation des besoins en aliment bétail

**Tableau 1.** Données sur la population animale des zones affectées

Départements	Bovins	Ovins	Caprins	Equins
Kaffrine	57 336	66 387	33 217	9 661
Tambacounda	306 835	847 133	625 674	9 232
Koupentoum	102 351	282 382	208 599	3 113
Louga	144 834	281 084	248 881	36 499
Linguère	244 686	629 990	562 710	10 305
Dagana	85 205	54 782	92 339	1 288
Podor	235 516	376 484	289 163	11 594
	107 675	218 628	116 260	9 983
Matam				
<b>TOTAL</b>	<b>1 240 151</b>	<b>2 861 442</b>	<b>2 229 222</b>	<b>101 766</b>

**Tableau 3 :** Conversion en UBT

UBT	BOVINS	OVINS	CAPRINS	EQUINS	TOTAL UBT
	272 833	85 843	55 731	25 441	439 848

**Tableau 4 :** Estimation des besoins et cout de l'aliment bétail

UBT	QUANTITE D'ALIMENT EN TONNE	COUT DE L'ALIMENT
439848	26391	4 882 335 000 FCFA

**Tableau 2.** NOYAU SENSIBLE

BOVINS	OVINS	CAPRINS	EQUINS
310038	715 361	557306	25 441